

MARS 2007 / N°98

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

Haut débit

La Sarthe, territoire pionnier

Social

Schéma départemental
" Enfance-Famille "



Conseil général
de la Sarthe

budget
2007

Partenaire officiel

**CIRCUIT CYCLISTE
SARTHE - PAYS DE LA LOIRE**



55^e édition **DU 10 AU 13**
AVRIL 2007

Partenaires maillot



www.sarthe.com
Suivez la course en direct

CCS sports - Photo : B. Larvol/CG72

Villes étape



ÉCONOMIE*page 5*

Haut débit :
la Sarthe, territoire pionnier

**TRANSPORTS***page 8*

Desserte ferroviaire

**VOIRIE***page 9*

Le Lude fait peau neuve

**ENVIRONNEMENT***page 10*

Les chantiers du futur

**ÉDUCATION***page 12*

Escale au Portugal

**SOCIAL***page 15*

Schéma départemental
" Enfance-Famille "

**" BUDGET "***Encart central***VIE DES CANTONS***page 16***PETITES NOUVELLES***page 20***SPORTS***page 22*

Équitation : la Sarthe labellisée

page 24

Circuit cycliste

Sarthe-Pays de la Loire

CULTURE*page 26*

Europa Jazz Festival

page 27

Festival de l'Épau

page 29

Espace faïence de Malicorne



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du

Conseil général de la Sarthe

Hôtel du Département

72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirectrice de la publication : Fabienne Labrette-Ménager • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page / Mission de l'information et de la communication • Impression / IMAYE Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n°98 / Mars 2007 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°98 MARS 2007.

Haydn

25^e Le Mans
Sarthe
Festival
de l'Epau

du 22 mai au 2 juin

07



Centre
Culturel
de Sarthe

Renseignements :
02 43 27 40 60

Haut débit

La Sarthe, territoire pionnier



Dès le début de l'été, les offres Internet et téléphone en un seul abonnement profiteront aux Sarthois sur l'ensemble du territoire. Le réseau haut et très haut débit initié par le Conseil général est désormais déployé et permet l'ouverture à la concurrence des fournisseurs d'accès à Internet. Une démarche pionnière en France.



L'initiative du Conseil général, engagée à la fin 2004 pour un coût d'un peu plus de 15 millions d'euros, arrive à son aboutissement puisque, au cours du 2^{ème} semestre 2007, les fournisseurs d'accès à Internet pourront utiliser le réseau mis en place pour proposer leurs offres en dégroupage total aux particuliers.

Le réseau Très Haut Débit déjà opérationnel pour les entreprises depuis l'année dernière, monte en puissance au gré des nouvelles

sollicitations. Les premiers opérateurs télécom ont trouvé en Sarthe un débit, des conditions économiques et un environnement particulièrement intéressants, qui dépassent quelquefois ceux de la capitale. Le Haut Débit est désormais un atout de développement économique fort pour le territoire sarthois.

Le Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique (SmsAn), créé par le Conseil général et Le Mans Métropole, a choisi d'allier plusieurs technologies pour déployer le réseau sur tout le territoire. Sartet, le concessionnaire qui s'est vu confier cette mission de service public, a donc tiré près de 440 km de fibres optiques, a raccordé ou monté une vingtaine de points hauts offrant la technologie Wimax pour atteindre cet objectif : couvrir la totalité du territoire sarthois et ouvrir le réseau à la concurrence.

La Sarthe est plus que jamais ouverte sur le reste du monde !



Résolument engagé dans la bataille pour l'emploi, le Conseil général agit au quotidien. Parmi les mesures que la collectivité départementale propose, figurent les contrats aidés. Ce dispositif, créé dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec l'Etat, a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des allocataires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation de parent isolé. En 2006, 1630 contrats aidés ont été signés concernant les bénéficiaires du RMI. Le Département prouve ainsi son dynamisme en matière d'insertion professionnelle.

Une entreprise innovante

Spécialiste du traitement des eaux, l'entreprise Jean Voisin S.A.S. affiche 35 ans de compétences au service des collectivités.

Une précieuse expérience qui lui permet aujourd'hui de se positionner favorablement sur ce marché porteur. Déployant beaucoup d'énergie et d'efforts dans le domaine de la recherche et du développement, l'entreprise met au point de nouveaux procédés qui s'inscrivent parfaitement dans le cadre de l'environnement durable. C'est notamment le cas avec cette innovation écologique et rustique baptisée " macrophytres " qui s'appuie sur l'utilisation de filtres plantés de roseaux pour traiter efficacement les eaux usées.

C'est pourquoi la recherche et le développement sont au cœur du projet d'implantation de l'entreprise Jean Voisin S.A.S à Rouessé-Fontaine.

Echangeur de Rouessé-Fontaine

Une zone d'activités bien née

La zone d'activités économiques de Rouessé-Fontaine, idéalement placée en bordure de l'A 28, n'aura pas attendu longtemps pour séduire son premier locataire. Dès cette année, l'entreprise Voisin, spécialisée dans le traitement des eaux usées, y installera un centre de recherche.

Pour un départ, c'est plutôt réussi. La zone d'activités économiques de Rouessé-Fontaine s'apprête à installer son premier industriel, quelques semaines seulement après l'ouverture à la circulation de l'échangeur sur l' A28. Un succès initial qui ravit tout naturellement Bernard Petiot : " nous avons toujours cru au projet de cette zone d'activités bien avant même la création de l'échangeur " souligne le vice-président du Conseil général et président du Syndicat mixte pour l'aménagement de la zone d'activités économiques d'intérêt intercommunautaire de Rouessé-Fontaine, gestionnaire du site.

L'arrivée de l'entreprise Voisin, spécialiste de la conception et la construction de stations d'épuration, ne doit rien au hasard. " L'entreprise souhaitait

s'implanter sur une zone idéalement positionnée entre la Normandie et la Bretagne. Nous lui avons proposé un bâtiment de caractère existant qui sera réhabilité pour accueillir dans les mois qui viennent une douzaine de chercheurs, techniciens, mécaniciens et chefs de chantiers. Au total, l'entreprise prévoit d'y employer vingt personnes d'ici la fin 2008. Mais, dans une seconde phase, un bâtiment industriel sera construit sur le site ".

En attendant, ce premier succès de la zone d'activités économiques de Rouessé-Fontaine, auquel devrait rapidement s'ajouter celui de la zone d'activités de Maresché, où l'on annonce l'implantation prochaine d'un important groupe de logistique, confirme plus que jamais l'impact économique de l' A28 sur le territoire sarthois.



PMB Services

L'attractivité sarthoise

En décidant d'implanter son entreprise PMB Services à Château-du-Loir, Eric Robert a fait le choix du Haut Débit. Un élément essentiel pour cette jeune entreprise qui s'appuie sur Internet pour développer ses activités.

L'année 2007 verra la mise en place définitive du réseau haut débit S@rtel sur l'ensemble du territoire départemental. Un atout de poids pour favoriser le développement économique et, en particulier, accueillir de nouvelles entreprises de services qui utilisent abondamment les Technologies de l'Information et de la Communication. Les premiers effets de cet investissement opéré par le Conseil général, en lien avec " Le Mans Métropole ", portent déjà leurs fruits. Ainsi, l'entreprise PMB Services, qui a développé un logiciel de gestion des bibliothèques et centres de documentation, vient-elle d'élire domicile à Château-du-Loir pour une raison très simple : " elle a choisi de s'installer en Sarthe car, jusqu'à un passé récent, l'ADSL n'était pas disponible sur son lieu d'activité en Indre-et-Loire " souligne Béatrice Pavy, conseiller général. Une destination que ne regrette pas Eric Robert, responsable de PMB Services. " De plus, avec le soutien efficace de Sarthe Expansion, j'ai pu trouver au cœur de Château-du-Loir, un local parfaitement adapté aux besoins de la société "



explique le dirigeant, avant de présenter l'activité de l'entreprise. " Notre offre comprend le conseil, l'installation, le paramétrage, l'hébergement et la maintenance de notre logiciel dont l'intérêt est de permettre aux bibliothèques et centres de documentation de gérer et de consulter leurs stocks d'ouvrages avec rapidité et efficacité ". Traduit dans plusieurs langues, cet outil compte à ce jour plus de 2 000 utilisateurs de toutes tailles à travers la France entière, voire déjà dans plusieurs pays étrangers.

Une montée en puissance qui l'autorise à envisager l'avenir avec optimisme.



Timothy of Saint-Louis, la Sarthe séduit

C'est par le site Internet www.solimmo.fr, piloté par Sarthe Expansion, que Timothy of Saint-Louis a découvert les opportunités immobilières disponibles en Sarthe. Son choix s'est finalement arrêté sur un bâtiment multi-services en blanc, neuf et immédiatement disponible, porté par la Communauté de communes du Pays Calaisien. Spécialisée dans la vente de parfums rares et d'objets raffinés de décoration pour la maison, cette entreprise emploie une quinzaine de personnes sur son site sarthois. " Notre choix de nous installer dans ce département a également été dicté par l'accès au Haut Débit dont nous avons besoin pour nos commandes par internet qui représentent une part non négligeable de notre activité " note Gallant Timothy, le fondateur de l'entreprise.



Le Conseil général a inscrit les transports au cœur d'une véritable politique de développement durable.

Après un lancement réussi en 2006, la Sarthe va poursuivre son expérience pilote en France d'utilisation du diester pour les cars des Transports Interurbains de la Sarthe (TIS).

Pour développer le transport collectif, le Département a mis en place en 2006 le tarif unique de 2€ quel que soit le trajet parcouru sur les lignes interurbaines.

L'opération est un succès puisqu'en un an la fréquentation des TIS a augmenté de 60%.

L'acquisition du troisième véhicule Mobili'TIS permettant aux personnes handicapées de se déplacer à la demande, montre le succès du service mis en place en 2005 par le Conseil général. En 22 mois, les abonnements sont passés de 4 à 370.

Desserte ferroviaire

Des garanties pour la Sarthe

En obtenant l'assurance que le niveau et la qualité des dessertes TGV pour les gares du Mans et de Sablé seront garantis si la construction de la ligne à grande vitesse vers la Bretagne se réalise, la Sarthe préserve son avenir ferroviaire.



En signant, lors d'une réunion dans les locaux du Ministère des Transports, une convention relative à la desserte des gares TGV du Mans et de Sablé aux côtés de François Fillon et de Jean-Claude Boulard, Roland du Luart, président du Conseil général, a consolidé l'avenir ferroviaire du département. Ce contrat va permettre de garantir le niveau des dessertes TGV pour ces deux gares lors des quinze prochaines années.

C'est l'aboutissement d'une longue négociation avec l'Etat et les dirigeants de la SNCF dans le cadre du projet TGV Ouest qui prévoit la construction d'une ligne à grande vitesse entre Paris, les Pays de la Loire et la Bretagne. Le futur tracé ne doit pas affaiblir la qualité des actuelles dessertes sarthoises tout comme celles de Laval et de Vitré, cosignataires du contrat. Un point capital sur lequel les élus sarthois ont fait

cause commune pour décrocher l'assurance ferme que les trains TGV vont continuer à effectuer des arrêts fréquents et quotidiens en gare du Mans et de Sablé. D'ores et déjà, les dessertes du Mans ont été sensiblement améliorées avec Paris, Lyon et Marseille mais aussi avec Lille. Enfin, la gare du Mans va bénéficier de nouvelles dessertes vers l'Est de la France sans changement à Paris à l'occasion de la mise en service de la LGV Est Européenne. Un atout de poids pour le développement économique du département, à l'heure où l'un des enjeux pour l'avenir consiste à favoriser les liaisons avec les autres régions françaises et à offrir des ouvertures à l'international, via les interconnexions en Ile de France. C'est pourquoi, plus que jamais, la priorité absolue demeure la construction du barreau de Massy, au sud de la capitale.

Chaussées renforcées

Le Lude fait peau neuve

Plus de deux mois de travaux ont été nécessaires pour achever le renforcement de la chaussée sur la commune du Lude. Un chantier rondement mené par le Conseil général qui a investi près d'un million d'euros pour mener à bien cette opération de sécurité routière.

Les tractopelles et matériels de forage ont disparu, laissant le pavé rénové aux citoyens. C'est un chantier imposant qui a pris fin au Lude avec les travaux de consolidation des routes départementales 306 et 307. " Il s'agissait de renforcer le terrain fragilisé par de nombreuses anciennes galeries " souligne Louis-Jean de Nicolaÿ, conseiller général du canton. L'opération, pilotée et financée par le Département, a été rendue possible grâce à l'application d'une technique particulière consistant à consolider les parois des caves par injection sous pression d'une substance durcissante. " *Au total, huit*

cents petits forages ont été réalisés au niveau des boulevards Talhouët et de l'Hospice à l'aide d'un matériel hautement spécialisé afin de sécuriser les chaussées des routes départementales dans la traversée du Lude. Durant les travaux, la circulation a été balisée en sens unique sur certains secteurs " ajoute l'élu. Le coût total de cette opération a été supporté par le Conseil général pour un montant de 915 000 €. Une intervention nécessaire qui va rassurer les Ludois et les usagers de ces artères très fréquentées du centre-ville, point de passage obligé sur l'axe Le Mans - Saumur - Tours.



Travaux en série

Le budget 2007 consacré à la voirie s'élève à 36,5 M€. Une part importante de cette enveloppe sera tout naturellement dédiée au financement d'importants chantiers aux quatre coins du département. C'est notamment le cas sur la RD 310 reliant Fresnay-sur-Sarthe à Sillé-le-Guillaume qui va faire l'objet de travaux de renforcement de la chaussée. Le coût de l'opération s'élèvera à 520 000 €. Autre chantier d'envergure l'élargissement de la RD 300 entre La Trugalle et Joué l'Abbé pour un montant de 1 800 000 €. A noter encore, les travaux de renforcement opérés sur la RD 51 à Spay (140 000 €) et la RD 83 sur la commune de Montfort-le-Gesnois.





Et les chantiers routes ?

Pour les chantiers de construction et de rénovation des routes départementales, le Conseil général a adopté depuis de nombreuses années, la démarche de recyclage des matériaux sur place.

Les techniques de retraitement du sol travaillé pour rénover ou construire une chaussée sont connues sur les chantiers de grande envergure. Désormais, elles sont applicables à des chantiers plus petits et le Département demande aux entrepreneurs que la réutilisation des déblais soit maximale.

L'emploi de différentes techniques : traitement à la chaux, malaxage, rabotage des enrobés, s'avère souvent plus économique en achats de matériaux nobles et en consommation de carburant pour le transport. En terme de développement durable, cela permet de limiter la consommation de ressources naturelles et de réduire la pollution qu'entraîne la circulation des poids-lourds.



Développement durable

Les chantiers du futur

Pour que le développement durable devienne une réalité pour tous, le Conseil général veut montrer l'exemple. Sur ses chantiers, le Département privilégie les solutions qui réduisent l'impact sur l'environnement. Il impose par exemple le réemploi des déblais.



Depuis le 1er janvier 2007, le Conseil général met en oeuvre une action de développement durable en retraitant les déblais extraits des tranchées creusées pour la mise en souterrain de différents réseaux.

Dans ce marché public, le Département a imposé aux entrepreneurs la réutilisation des matériaux. Ainsi, en 2007, un tiers de la terre déblayée devra être traitée pour être réintroduite dans la tranchée, contre 13 % en 2006. L'objectif : 60 % de matériaux réutilisés d'ici 4 ans.

Le procédé est simple. Une centrale de valorisation

des déblais, machine multifonctions et transportable sur les chantiers, réalise les différentes opérations en criblant, concassant et déferrant les déblais déjà débarassés des gros morceaux. Puis elle traite la matière à la chaux pour la rendre réutilisable.

Les camions qui allaient du chantier aux décharges puis à la carrière pour revenir aux travaux, évitent désormais deux trajets à vide, donc consomment et polluent moins. En 4 ans, un camion aura économisé 190 000 km soit 5 fois le tour de la terre. Les entrepreneurs limitent également les extractions en carrières que l'on doit préserver pour les générations futures. Gain en ressources naturelles et bienfait pour l'environnement : la vraie définition du développement durable.

Tri des déchets

Un bon élève de la collecte

La structure sarthoise SMIRGEOMES est récompensée pour ses bonnes performances en matière de tri des déchets et surtout de sensibilisation de la population. Elle devient un site vitrine de la société de collecte sélective des déchets " Eco-Emballages " .

Depuis 25 ans, le SMIRGEOMES, Syndicat Mixte Intercommunal de Réalisation et de Gestion pour l'Élimination des Ordures Ménagères du secteur Est de la Sarthe assure la gestion des déchets de sept Communautés de communes et de quatre communes indépendantes. Aujourd'hui, plus de 81 000 habitants profitent des missions de l'organisme : la collecte, le traitement des déchets et la valorisation des emballages recyclables, assurées par une vingtaine d'employés.

Pour sa gestion optimisée de la collecte sélective, la maîtrise des coûts et sa communication, notamment développée auprès des jeunes publics, le SMIRGEOMES a été retenu par la société Eco-emballage comme site vitrine parmi 16 sites en lice dans tout l'ouest de la France. En échange d'une aide à

l'investissement de 30 000 €, le syndicat mixte sarthois s'engage à poursuivre ses efforts et à servir d'exemple pour que d'autres collectivités puissent reproduire ses démarches.

Parmi les bons points du SMIRGEOMES : la pédagogie envers les scolaires. Un poste d'animateur a été créé pour travailler auprès des jeunes publics en proposant des activités de sensibilisation gratuite aux écoles de tout le territoire. Depuis l'an 2000, 7000 écoliers dont plus de 4000 transportés aux frais de la structure ont découvert le fonctionnement de la collecte et la valorisation des déchets. Les élus du SMIRGEOMES, dont Michel Letellier, président, poursuivent leurs efforts de communication car il est important de responsabiliser très tôt les enfants face à leurs déchets.



" La prévention, c'est l'action "

Désormais chargé de l'élaboration du Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA), le Conseil général engage une campagne de sensibilisation pour informer les Sarthois sur la prévention de la production des déchets. Une exposition itinérante " la prévention, c'est l'action " initiée par le Département, part en tournée dans toute la Sarthe. Elle a pour rôle d'expliquer le terme de prévention et de présenter l'ensemble des champs d'actions possibles réalisables par le grand public pour réduire les déchets.

• Pour plus d'infos ...

www.cg72.fr/PrevEnvironnement/

Par public, le site propose des solutions de prévention de production des déchets. Les scolaires, les ménages, les entreprises, les collectivités, chaque public peut intervenir à son échelle et le site en donne des exemples concrets !





En Sarthe l'éducation est une priorité. La collectivité départementale prend en charge une grande part des dépenses des collèges sarthois. Pour l'année 2007, sur près de 33 M€ qui leur sont consacrés, 12 M€ servent aux travaux et à l'entretien courant des locaux. Près d'un tiers de ce budget permet de financer le bon fonctionnement de ces établissements. Enfin depuis le 1^{er} janvier, le Conseil général a intégré dans ses effectifs les personnels Techniques Ouvriers et de Services (TOS).

- 32,8 M€ pour les collèges
- 6,2 M€ pour l'enseignement supérieur
- 1,3 M€ pour les écoles maternelles et primaires
- 1,7 M€ pour les autres services périscolaires
- 0,7 M€ pour les services communs d'enseignement

Eurodoc 72

Escale au Portugal

Le concours " En Sarthe, les Projets Européens se Rencontrent... " organisé par le Centre départemental de Ressources Européennes Eurodoc 72 avec le soutien du Conseil général, réunira plusieurs centaines d'élèves sarthois le 29 mars prochain à l'Abbaye de l'Epau. Thème de cette édition : le Portugal.



Après la Hongrie il y a deux ans, le concours E.S.P.E.R fait escale au Portugal pour permettre au monde scolaire, de la maternelle au lycée, d'enrichir ses connaissances sur l'un des pays membres de l'Union Européenne. Côté collèges, seize établissements, membres des Cercles Europe ont planché sur le sujet en répondant soigneusement à un questionnaire très complet. Quatre d'entre eux se sont qualifiés pour les demi-finales et la finale qui se dérouleront à l'Abbaye de l'Epau, le 29 mars. Il s'agit des collèges Wilbur Wright de Champagné, Saint-Michel des Perrais de Parigné-le-Pôlin, Saint Joseph au Mans et Suzanne Bouteloup de Mayet.

Grâce à de nombreuses recherches personnelles et une très précieuse documentation fournie par des organismes portugais, les élèves candidats ont collecté une somme impressionnante d'informations sur la littérature, le cinéma,

la musique et les arts de ce pays. Pour les phases finales, chaque collège sélectionné sera représenté par trois élèves. Le collège qui montera sur la plus haute marche du podium se verra offrir un déplacement d'une semaine à Lisbonne, la capitale du Portugal, pour 26 élèves et deux adultes accompagnateurs.

Cercles Europe Collèges

Le Conseil général encourage et soutient les Cercles Europe dans les collèges sarthois. Appréciée des élèves, cette initiative est à l'image de ce qui se fait dans les lycées. Il s'agit d'un rassemblement d'élèves autour d'un professeur ou d'une équipe pour développer un projet européen de leur choix. Ces Cercles Europe sont reconnus par l'Inspection Académique et le Rectorat.

Solidarité

Un effort justifié

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2010, la collectivité départementale devra apporter son soutien à plus de 136 000 personnes âgées de plus de 60 ans potentiellement dépendantes. L'enjeu est de taille alors même que le Conseil général assure les 2/3 des dépenses consacrées à leur prise en charge en établissement ou au travers de l'allocation personnalisée d'autonomie.

L'espérance de vie ne cesse de croître. En Sarthe, comme ailleurs, l'effectif de la tranche d'âge des plus de 85 ans a fortement augmenté. Selon les projections démographiques, leur nombre passera dans le département au dessus de la barre des 55 000 d'ici à trois ans, soit 10 000 de plus qu'en 1999. Les projections prévoient un total de 136 111 personnes âgées, potentiellement dépendantes, sachant qu'environ 8000 souffrent actuellement de la maladie d'Alzheimer. Aussi, même si la Sarthe reste globalement un département jeune, il convient toutefois d'assurer la meilleure qualité de vie possible aux plus anciens. En consacrant cette année une enveloppe financière de près de 69 M€ aux personnes âgées, dont 43 M€ dédiés au financement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), le Conseil général prend ses

responsabilités pour apporter des réponses concrètes et efficaces en faveur des seniors. Cet effort conséquent vise tout naturellement à favoriser le maintien à domicile et à l'amélioration de l'accueil dans les établissements spécialisés. Ces chiffres apportent un nouvel éclairage sur les enjeux futurs. Car à ce jour, le département compte 6777 lits dont 5570 habilités permettant de bénéficier de l'aide sociale départementale. Or les besoins se font ressentir toujours plus. Ainsi sur le territoire de la Communauté Urbaine du Mans, le besoin s'élève à 300 places supplémentaires. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude dont une extension de la Maison de retraite de Monthéard. Voilà pourquoi la solidarité demeure plus jamais la préoccupation première du Département.



Handicap

Le soutien aux personnes handicapées figure également parmi les missions prioritaires du Conseil général. Cette politique de solidarité progresse chaque année. L'aide financière atteint la somme de 46 M€ en 2007 pour les différentes actions menées en faveur des 50 000 personnes handicapées que compte, à ce jour, le département. Parmi les efforts engagés, figure la mise en place de services d'accompagnement à la vie sociale des personnes handicapées vivant à domicile.

La répartition des dépenses pour la solidarité

- Personnes âgées : 73,6 M€
- Personnes handicapées : 49,7 M€
- Enfance-Famille : 48,7 M€
- Services communs de l'action sociale : 18 M€
- Prévention médico sociale : 6,7 M€
- Autres interventions sociales : 1,8 M€





Les organismes regroupés :

- COTOREP (commission technique d'orientation et de reclassement professionnel)
- CDES (commission d'éducation spéciale)
- Le Site pour la vie autonome
- Les services du Conseil général traitant des prestations pour adultes handicapés
- Le secrétariat de la Commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées

En 2006, à la MDPH :

- 4 427 personnes ont été renseignées sur place
- 18 354 appels téléphoniques ont été traités
- 12 833 décisions prises par la Commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées

Coordonnées :

Maison Départementale des Personnes Handicapées
 11 rue de Pied Sec
 BP 23059
 72003 Le Mans Cedex 1

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
 Tél. : 02 43 54 11 90
 0 800 52 62 72 (N° vert)
 Fax : 02 43 54 11 94
 Courriel : mdph.sarthe@cg72.fr

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Un bilan positif

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) souffle sa première bougie ! Voilà un an que les usagers trouvent en ce lieu unique l'écoute, les renseignements et les bons interlocuteurs pour faciliter leurs démarches. Mission bien engagée.



En mars 2006, la nouvelle structure d'accueil pour les personnes handicapées sarthoises et leurs familles était créée par le Conseil général de la Sarthe en collaboration avec l'Etat. La MDPH a vocation en un seul et même lieu à accueillir, informer, évaluer les besoins par un diagnostic individuel, accompagner les personnes handicapées au cours de l'application des décisions, aider à leur insertion professionnelle et coordonner les actions entre les différents organismes médico-sociaux existants. Trente-trois personnes y travaillent pour remplir ces missions.

Avec un seul site dédié aux problèmes du public handicapé, les délais d'intervention peuvent être raccourcis. De plus, la concertation entre les différents professionnels permet une meilleure écoute des besoins. Pour preuve, la MDPH a reçu 76% de demandes de plus que l'année précédente auprès de la COTOREP et de la CDES réunies.

Sur place, pour évaluer les besoins des personnes en situation de handicap, une équipe pluridisciplinaire d'évaluation composée de médecins, d'assistants sociaux et de coordinatrices enfance a été formée. Elle développe une méthodologie d'intervention adaptée à tous les publics.

Par ailleurs, une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées se réunit pour statuer sur chaque sollicitation. Au cours de son premier exercice, elle a pris 12 833 décisions en attribuant notamment différentes allocations dont, fait nouveau, la prestation de compensation du handicap. Enfin, en terme d'insertion professionnelle, la MDPH a élaboré plusieurs partenariats avec les organismes compétents en matière d'accompagnement ou de formation des personnes handicapées.

De toute évidence, le guichet unique créé il y a un an a su faciliter les démarches entre les institutions et le public handicapé et continuera à l'avenir de développer ses compétences.

Schéma départemental " Enfance-Famille "

Un enjeu majeur pour l'avenir

Au moment où s'achève au niveau national une réflexion sur la protection de l'enfance, le Conseil général de la Sarthe, en lien avec les services de l'Etat, propose des grandes orientations en faveur de l'enfance et de la famille en Sarthe pour la période 2006-2010. Maîtres-mots de ce nouveau schéma départemental " Enfance-Famille " : prévenir, soutenir et protéger.

Adopté à l'unanimité par le Conseil général le 15 décembre 2006, le troisième schéma départemental pour l'amélioration des services en faveur de l'enfance et de la famille s'articule autour de trois grands axes :

- **renforcer la prévention** : en soutenant les parents dans leur fonction parentale au moment de l'arrivée d'un enfant (naissance, adoption), en détectant les situations à risque par des bilans réguliers dès le 4^{ème} mois de grossesse, en pratiquant des bilans de santé pour les 3-4 ans en école maternelle, etc.

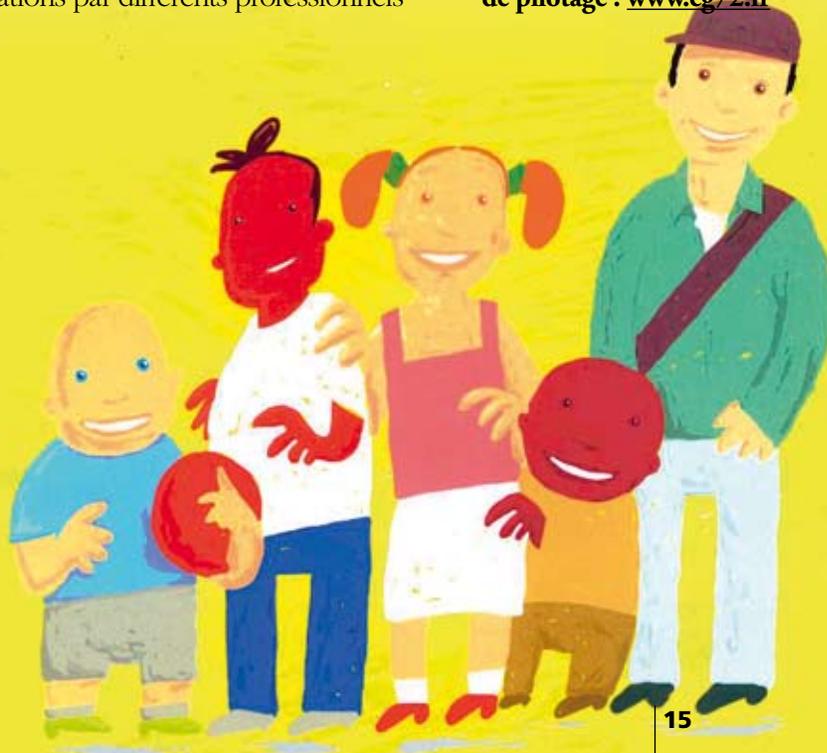
- **piloter le dispositif de protection de l'enfance** : en réorganisant les procédures de recueil d'informations sur les enfants en danger. Une cellule spécialisée a été créée permettant la mise en commun des informations par différents professionnels

et l'harmonisation de leurs pratiques.

- **diversifier les réponses en matière de protection** : en favorisant le maintien des mineurs et des jeunes majeurs (jusqu'à 21 ans) dans leurs milieux familiaux, en permettant un accueil en alternance domicile et collectivité (accueil familial et établissement), en recherchant des solutions personnalisées, etc.

Les trois axes du schéma " Prévenir, soutenir et protéger " ont été élaborés à la suite d'un diagnostic de tous les acteurs de la Protection de l'Enfance en Sarthe. Ils permettent d'orienter les travailleurs sociaux dans leurs pratiques et de répondre mieux aux demandes et besoins adressés par les familles.

Pour connaître l'intégralité du schéma et consulter les comptes-rendus des comités de pilotage : www.cg72.fr



Les chiffres clés de l'Enfance et de la Famille en Sarthe (chiffres nov. 2006)

Pour la Prévention

- 900 mineurs et leurs familles ont bénéficié d'actions éducatives à domicile.

- 103 familles ont bénéficié d'une aide financière pour rencontrer une technicienne de l'intervention sociale et familiale.

- 507 enfants par mois en moyenne ont bénéficié d'aides financières ou de secours d'urgence pour les soutenir ponctuellement.

- 19 mères accompagnées d'un enfant de moins de 3 ans ou enceintes ont bénéficié d'une prise en charge en maison maternelle.

Pour la Protection

- 1265 mineurs et jeunes majeurs ont reçu une aide financière, ou ont été pris en charge par le Conseil général.

- 67 mineurs sont suivis par des professionnels de la mission adoption.



FRESNAY-SUR-SARTHE

Le Domaine du Gasseau de Saint-Léonard-des-Bois est entré dans le réseau Patrimoine Vivant en Sarthe, proposant une douzaine de dates culturelles dès sa première saison. Fabienne Labrette-Ménager, conseillère générale et Jean-Louis Clément, président de la Communauté de communes des Alpes Mancelles, ont signé la convention renouvelable de 2006 à 2008 en présence de nombreux maires des Alpes Mancelles. Le Département accorde donc une subvention de 5 336 € au titre du label Patrimoine Vivant, un soutien accordé aux lieux à caractère patrimonial qui proposent une saison culturelle. Depuis 2002, la Communauté de communes des Alpes Mancelles gère ce lieu exceptionnel au coeur du site classé des Alpes Mancelles avec 1000 m² de bâtiments et 30 ha d'espace naturel divers.

SARTHE

Pour la 6^{ème} année consécutive, le village de Cogners conserve ses quatre fleurs qui récompensent la grande qualité de son fleurissement. Le Luart, La Chartre-sur-le-Loir et Beaufay entrent dans le cercle privilégié de la cinquantaine de communes sarthoises ornées d'une, deux, trois ou quatre petites fleurs rouges. A l'Abbaye de l'Epau, Chantal Albagli, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme, accompagnée de nombreux élus, a remis les diplômes de fleurissement aux communes récompensées en

les félicitant pour les efforts d'amélioration du cadre de vie de la population. En Sarthe, 114 communes ont participé au concours des villes et villages fleuris et 80 particuliers à celui des maisons fleuries. Preuve que le département a la main verte et prend soin de ses lieux de vies. L'engagement des villes et villages fleuris va plus loin que le fleurissement puisque désormais le concours récompense aussi les initiatives prenant en compte le développement durable, l'économie et la cohésion sociale.

MAROLLES-LES-BRAULTS

Avec l'aménagement du carrefour du "Chêne-Vert", inauguré à Dangeul par Nicole Agasse, conseillère générale, Jean-Pierre Chauveau, président de la Commission des Routes et des Infrastructures, Dominique Le Mener, député et Philippe Nicolas, maire-adjoint de la commune, c'est un point dangereux du réseau départemental qui a disparu. Avec l'élargissement de la chaussée et l'implantation de deux îlots bordurés de part et d'autres du CD 300, la nouvelle configuration apporte désormais la sécurité aux nombreux usagers de ce carrefour.

BALLON



Xavier Chartrain, principal du collège Jean Rostand de Sainte-Jamme-sur-Sarthe a accueilli Michel Terral, conseiller général, Jean-Marie Geveaux, président de la commission de l'Education, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports et Dominique Le Mener, député de la circonscription pour faire la visite des nouveaux aménagements de son établissement. Le pôle Sciences et Technologies a bénéficié de grands travaux pour être opérationnel à la rentrée 2006. Trois salles de sciences ont été réaménagées avec des paillasse triangulaires pratiques tandis qu'un espace technologique a été créé et doté de deux salles de cours et d'un pôle informatique. Les sanitaires ont également fait peau neuve. Jean-Marie Geveaux a salué la réussite de ces opérations financées par le Conseil général à hauteur de 414 000 €.





AIDES AUX COMMUNES

Le Conseil général soutient en permanence les communes au travers de différents financements d'équipement, d'aménagement ou de projets de la vie communale : travaux sur la voirie, réfection d'écoles du premier degré, construction de gymnases, projet de développement local... L'enveloppe consacrée à ces différents soutiens s'élève à 22 M€ pour l'ensemble des communes.

ENFOUISSEMENT

Dans les communes et dans les sites remarquables, la mise en souterrain des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public est réalisée par le Département qui assure avec les communes le financement de ces opérations. Pour 2007, 13 M€ serviront à 80 projets qui participent à la protection de l'environnement.

ASSAINISSEMENT

Les interventions du Conseil Général en faveur de l'assainissement des communes rurales comprennent l'extension, le renforcement et la restructuration de réseaux, le traitement des eaux usées (station d'épuration) et enfin l'aide à l'auto-surveillance des stations d'épuration par un accompagnement technique. Le Conseil général engage 4 M€ pour lancer cette année près de 26 opérations d'assainissement.

LA FERTÉ-BERNARD

La Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise a fêté ses 10 ans en présence de ses fondateurs, Roland du Luart, vice-président du Sénat et président du Conseil général et Pierre Coutable, maire de la Ferté-Bernard. La journée anniversaire a permis aux invités de revenir sur l'histoire de la collectivité avant de dresser des perspectives d'avenir pour ses 26 communes et 25 000 habitants. Jean-Carles Grelier, président de la Communauté de communes a introduit les débats par une présentation des compétences de l'institution. Roland du Luart, Jean-Carles Grelier, André Trotter, conseiller général et président de la Communauté de communes du Massif de Perseigne, Michel Camux, préfet, et Vincent Aubelle,

intervenant spécialisé, se sont prêtés au jeu des questions-réponses avec le public. " *Nous savions que pour créer de la richesse, il fallait parier sur le développement économique. Cela s'est réalisé et aujourd'hui je suis fier du bilan que nous pouvons tirer de ces 10 années de la communauté* " a conclu Roland du Luart.

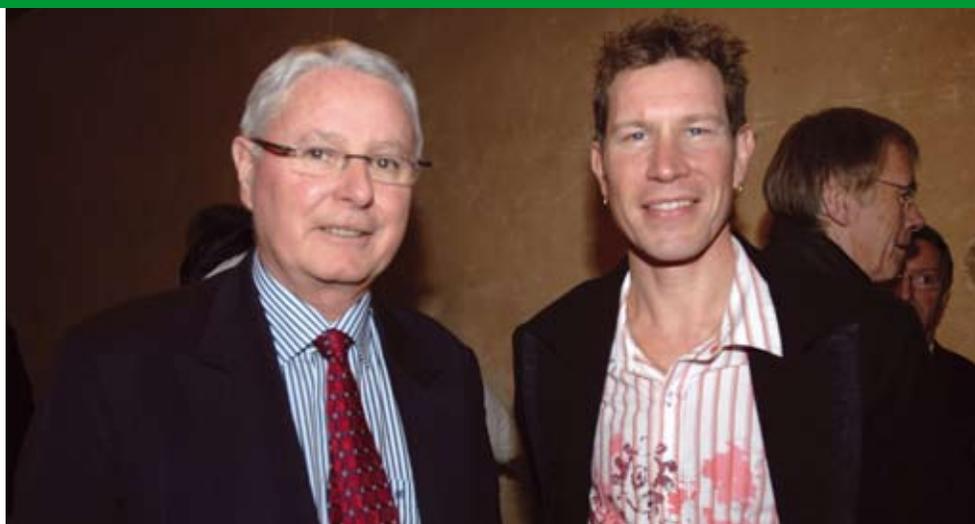


PONTVALLAIN

A Cérans-Foulletourte, les élèves de maternelle et primaire déjeunent dans un restaurant scolaire entièrement rénové. En plus de l'extension du groupe scolaire avec quatre nouvelles salles de classes et la réhabilitation du préau en salle informatique et bibliothèque, le restaurant scolaire neuf offre des conditions idéales de scolarisation aux petits céranais. Gérard Véron, conseiller général, Béatrice

Pavy, député, Jean-Claude Rouanet, inspecteur d'académie et Jean-François Houssin, sous-préfet, ont procédé à l'inauguration de ces aménagements en saluant leurs qualités. La population de Cérans-Foulletourte a augmenté d'un tiers depuis 1999 et le nombre d'élèves s'est accru de façon très significative. Ces nouveaux locaux répondent donc mieux aux besoins de la population.





MAMERS

La présence du champion sarthois Laurent Brochard sur le prochain Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire sera tout naturellement la grande attraction de l'étape reine entre Angers et le Belvédère de Perseigne au sommet duquel sera jugée l'arrivée. Aussi, pour lui témoigner le soutien inconditionnel de tous les supporters de la région de Mamers et de Neufchâtel-en-Saosnois, à laquelle

l'ancien champion du monde est resté très attaché, Jean-Pierre Chauveau, conseiller général et président de la Communauté de communes du Saosnois, a tenu à lui prodiguer tous ses encouragements lors de la présentation officielle de la course à l'Abbaye de l'Epau. Nul doute que Laurent Brochard aura à cœur de ne pas décevoir son public sur ses routes de prédilections.

VIBRAYE

C'est avec passion que le public sarthois a suivi la conférence du prestigieux invité de l'Université rurale du canton de Vibraye, Henri Amouroux. Accueilli par Roland du Luart, président du Conseil général, Solange d'Harcourt, conseillère générale et son ami Jean Lavandier, l'ancien grand journaliste, membre de l'institut académique des sciences morales et politiques, a littéralement envoûté la salle de spectacle du Quai des arts à Vibraye en évoquant, le temps d'une heure pleine, seul, micro à la main, les trois jours " décisifs " qui ont fait pencher la balance en faveur des alliés lors de la seconde guerre mondiale. Avec un art consommé du verbe, mêlant tour à tour explications stratégiques et anecdotes, Henri Amouroux a donné une impressionnante leçon d'histoire avant de dédicacer ses ouvrages à ses nombreux admirateurs.



PONTVALLAIN

C'est en présence de Béatrice Pavy, député, Gérard Véron, conseiller général, Jean Mézières, président de la ligue du Maine et Jean-Louis Brou, maire de la commune qu'ont été inaugurés officiellement les nouveaux vestiaires du club de football d'Yvré-le-Pôlin qui compte plus de 100 licenciés. Le coût des travaux s'élève à 462 000 €, financé avec le soutien du Conseil général à hauteur de 66 400 €. Avec ce nouvel équipement, les footballeurs locaux bénéficient désormais d'installations fonctionnelles et adaptées à leurs besoins.

MAYET



C'est à Aubigné-Racan que les derniers mètres de fibre optique du réseau Haut Débit sarthois ont été posés. Michel Royer, conseiller général, est venu assister à la mise sous terre des ultimes câbles posés pour la phase principale des travaux de haut débit. Une machine impressionnante trancheuse-aspireuse permet d'optimiser les travaux sans grande gêne pour la circulation. 440 Km de fibre optique ont ainsi été posés en Sarthe depuis 2005. La commune d'Aubigné-Racan pourra donc aussi bénéficier prochainement des offres Internet et de téléphonie avec un débit élevé sans passer par l'opérateur historique.

MONTFORT-LE-GESNOIS



La commune de Champagné est engagée dans un vaste programme de recomposition urbaine. Ce projet au long-court passe notamment par la destruction de bâtiments vétustes et la reconstruction de nouvelles habitations. L'opération est aujourd'hui lancée avec notamment le chantier de construction de huit logements intermédiaires, situés rue Louis Aragon. Si le chantier est déjà bien engagé, la cérémonie symbolique de pose de la première pierre des habitations intermédiaires a permis à Marcel-Pierre Cléach, vice-président du Conseil général, de préciser la participation de Sarthe-Habitat, dont il assure la présidence, au renouvellement de l'offre locative sur cette commune. Entouré de Jean-Marie Geveaux, député et Jean-Claude Laude, maire, il a notamment rappelé que *« désormais, parmi les prochains objectifs, figurent la démolition des fameuses tours de la commune et la poursuite de l'effort de reconstruction pour assurer le logement des locataires concernés par ce vaste plan d'urbanisation »*.

TUFFÉ

En inaugurant officiellement la fin des travaux d'enfouissement des réseaux à Beillé, Roland du Luart, président du Conseil général, Dominique Le Mener, député, François Bonnet, sous-préfet, René Gânier, maire de la commune et son équipe municipale, ont clairement manifesté leur satisfaction. L'opération a coûté 500 000 € pris en charge à hauteur de 70% par le Département. Des travaux lourds rendus nécessaires en raison du développement rapide de la commune qui vient de créer un lotissement communal de 15 parcelles. Grâce à ses nouvelles infrastructures, la commune de

Beillé se transforme et s'embellit. Un atout considérable qui devrait lui permettre de poursuivre à l'avenir son développement harmonieux en accueillant de nouveaux habitants.



LE LUDE

Le maintien des professionnels de santé en milieu rural réclame des structures adaptées. Inaugurée par Roland du Luart, président du Conseil général, Louis-Jean de Nicolay, conseiller général, Béatrice Pavy, député et Raymond Brossard, maire, en présence de nombreuses personnalités départementales et locales, la Maison médicale du Loir de Luché-Pringé en donne le parfait exemple à suivre. Dans les 400 m² du bâtiment, elle peut offrir un espace de médecine générale pouvant recevoir trois médecins et une salle disponible

pour la médecine du travail, les soins dentaires, un service infirmier et de kinésithérapie. Au second étage, deux chambres avec salle d'eau indépendante et une salle de séjour permettant l'organisation de gardes, complètent la Maison médicale, parfaitement située à proximité du cœur du village. Cette initiative locale, auquel le Conseil général a apporté sa large contribution, a été saluée par tous les acteurs du projet. Cette réalisation cristallise également la volonté du Département en matière de démographie médicale. Une politique conduite par le Conseil général vise à inciter les étudiants en médecine à s'installer en Sarthe à l'issue de leurs études, et à favoriser l'installation de médecins dans les zones déficitaires. L'exemple du projet de Luché-Pringé, dont le coût total s'élève à 525 000 €, en porte l'ambition.



Sorties

TAILLEUR POUR DAMES

Le Comité de Jumelage de Coulaines organise une soirée Théâtre " **Tailleur pour dames** " de Georges Feydeau, mardi 8 mai à 20h30 à l'Espace Culturel Henri Salvador de Coulaines, soirée organisée au profit du Village d'enfants Grasi en Lettonie pour la réalisation d'une ferme pédagogique. Entrée 6 €. Renseignements au 02 43 82 03 20.

TOUR DES SITTELLES

La Communauté de Communes des Brières et du Gesnois organise avec l'Association Les Jeunesses Athlétiques de Montfort-Le-Gesnois " **Le Tour des Sittelles** ", une course sur route de 15, 5 ou 1 km pour les plus jeunes, dimanche 15 avril. Pour la 3^{ème} édition, les organisateurs espèrent 500 participants. Renseignements et réservation auprès de Philippe Plécis au 02 43 82 23 68.

VISITES D'ENTREPRISES

" **Le Travail dans tous ses états** " en Sarthe, ce sont des visites d'entreprises toute l'année. Dimanche 1er avril, par exemple, le domaine des Gaulteries, exploitation viticole sarthoise, se visite. Lundi 2 avril, Hervé N.Sellier, sellier maroquinier et mardi 3 avril, La Nouvelle Maison du Sablé ouvrent leurs portes pour des découvertes guidées. Toutes les visites et réservations auprès du service Patrimoine du Conseil général au 02 43 54 73 45, du mardi au vendredi de 15h à 17h. Renseignements sur www.sarthe.com.

24 COURTS



Le 4^{ème} Festival des 24 courts aura lieu samedi 31 mars à Bouloire et dimanche 1er avril à

Moncé-en-Belin. Au programme : lecture de scénario, exposition photos sur le thème " créateurs d'images " et projection de 34 courts-métrages (animation, documentaire, fiction). Informations au 02 43 89 48 84 et sur <http://aufilmesmots.free.fr>.

SALON INSOLITE

Utopium théâtre, la compagnie de spectacle de rue en partenariat avec Jean Marc Pichon prépare pour les 31 mars et 1er avril, " **le premier salon des associations insolites** " à la salle Jean Carnet d'Allonnes. Des associations étonnantes voir ahurissantes, des individus enthousiastes et amoureux de leurs savoirs faire, de leurs hobbies, de leurs passe-temps : " Fédération Française de Sumo Poids Plume ", " Chaussettes de l'espoir ", " L'association pour le développement de la singeothérapie ", etc. De 16h à 20h, entrée 5 €.

PESTICIDES

Une soirée débat sur l'impact des pesticides intitulée " **Pesticides : parlons-en !** " aura lieu mardi 3 avril à 20h30 à la salle " Le Royal ", au Mans. M. Veillerette, auteur du livre " Pesticides : le piège se referme " interviendra pour exposer ces faits et proposer des alternatives. Gratuit. Informations au 02 43 14 23 07 ou adeascivam72@maison-des-paysans.org.

RIVERS ANS TIDES

Pour les 10 ans d'Ecole et cinéma, le film **Rivers and Tides** de Thomas Riedelsheimer est projeté dans plusieurs salles sarthoises du réseau Graines d'images. Six séances auront lieu en présence de Gérard Sergent, photographe de la nature, et une exposition permanente se tiendra à l'Espace culturel du Narais de Saint-Mars-la-Brière. Tél. : 02 43 78 25 01.

FETE DES PLANTES

Les samedi 21 et dimanche 22 avril, le **Château de Courtauvaux dévoile ses jardins**, ses fleurs et invite 50 exposants. Courtauvaux Côté Jardin pour la 9^{ème} année à Bessé-sur-Braye, 2 €. Renseignements : Michel Pinaudier au 06 85 12 47 03 ou si-besse-sur-braye@wanadoo.fr.

FÊTES DU JASNIERES



Les samedi 12 et dimanche 13 mai, **une vingtaine de vigneron de Jasnières**, le célèbre cru sarthois, et de Coteaux du Loir présenteront leurs vins et leur millésime 2006 au public. Place aux découvertes œnologiques et aux dégustations. Ouvert à tous, place du Jet d'eau au Mans. Renseignements : Sandrine Pairel au 02 43 44 00 72.

ARTISANALES PRINTANIÈRES

L'Association Art et Culture de Bazouges-sur-le-Loir invite les visiteurs à découvrir une trentaine d'ateliers d'art pour ses 11^{ème} **Artisanales Printanières** dimanche 6 mai, à l'espace champêtre de la salle des fêtes.

MICHTO



Montez dans les roulettes et embarquez pour le " **printemps tsigane** " à Sablé-sur-Sarthe. Au programme la famille Morallès nous fait son cirque pour des soirées vraiment Michto ! Deux séances scolaires les 17 et 19 avril seront suivies par des séances tout public vendredi 20 avril à 19h30 et samedi 21 avril à 20h30. Expositions et cinémas compléteront ce voyage dans l'imaginaire des cultures tsiganes. Renseignements sur www.sable-culture.fr ou au 02 43 62 22 22.

ATELIERS PRATIQUES

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Sarthe organise des **ateliers pratiques sur le plessage**, vendredi 30 mars et sur les enduits à la chaux et la limousinerie, vendredi 27 avril. De 14h à 17h au CAUE, 1 rue de la Mariette au Mans, 5 €. www.caue-sarthe.com.

Concours

LES NOUVELLES DU CAFE

L'association Le Loir Littéraire organise un **concours national de nouvelles sur le thème du Café**. Les concurrents devront rendre leur copie avant le 14 juillet. Les écrivains de moins de 18 ans participent à la catégorie Junior. Renseignements www.leloirlitteraire.com - contact@leloirlitteraire.com.

Ouvrages

CŒUR D'ARDOISE...



Aux éditions du Petit Pavé, " **Cœur d'Ardoise...** " de **Marie-Andrée Champroux** raconte l'histoire des gens des ardoisières de la Châtellerie de Saint-Georges-le-Gautier. De 1850 à 1885, c'est la vie de familles comme elle va alors, avec ses joies et ses peines, dans ce petit coin de Sarthe que l'on commence à appeler les Alpes Mancelles. **Cœur d'Ardoise...**, Marie-Andrée Champroux, Ed. du Petit Pavé, 15 €.

DEPORTATION

" **Dans Shoah en Sarthe** ", paru aux éditions Cheminements, **Karine Macarez** se penche sur la communauté juive de la Sarthe, sur une période allant de 1889 à 1945. **Shoah en Sarthe**, Karine Macarez, ed. Cheminements, 2006. Pour commander l'ouvrage www.cheminements.fr.

CONTES CONGOLAIS

Bernard N'Kaloulou, professeur certifié en Histoire et Géographie au Lycée Professionnel Agricole de Brette-les-Pins, vient de publier deux contes congolais aux éditions L'Harmattan : " **Le lièvre et le caméléon** " et " **Nkengue, la belle et le diable** ". 10 €.



HISTOIRE RELIGIEUSE

L'abbé **Aubry** s'est intéressé à l'histoire religieuses de **Ballon, Saint-Mars et Saint-Ouen** et en a fait un ouvrage de la collection " monographies des villes et villages de France ". **Ballon, Saint-Mars et Saint-Ouen** ou histoire religieuse de ces trois paroisses, Abbé Aubry, Ed. Le Livre d'Histoire Loris, tirage limité et numéroté.

Bénévolat

SAUVONS LES AMPHIBIENS

Une campagne de sauvetage des grenouilles, crapauds, tritons et salamandres sur la route en bordure de la Réserve Naturelle des Marais de Cré-sur-Loir/La Flèche est organisée depuis le mois de janvier. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Vallée de la Sarthe et du Loir lance un appel à bénévoles pour continuer à aider ces petites bêtes à traverser la route après qu'elles aient été piégées par les dispositifs de sauvetage. CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir au 02 43 45 83 38.

EF FONDATION

La **Fondation internationale Educational Foundation For Foreign Study** en Sarthe propose aux familles d'accueillir bénévolement des étudiants étrangers qui souhaitent progresser en français. A l'inverse d'envoyer ses enfants à l'étranger, cette expérience permet à toute la famille de voyager tout en restant chez soi et de découvrir d'autres horizons. Renseignements auprès de L. Dupont au 02 43 35 90 75, line.dupont@wanadoo.fr.

Expositions

LES PHOTOGRAPHIQUES



© G. Geneste

Du 3 au 25 mars, Les Photographiques, exposition organisée par l'Association Festival de l'image, présente des oeuvres très diverses sur le thème " **Un goût de vie...** " dans plusieurs lieux de la ville du Mans. Cori Entringer, Sylvie Humbert ou Claude Nori s'abandonnent au plaisir gourmand de voir et de partager des instants sans importance, des petits bonheurs domestiques. Renseignements au 02 43 78 92 20 - festival-image@aol.com - www.photographiques.org

VENIMEUX

" **Les animaux vénimeux** " est le nom de l'exposition-dossier réalisée par les étudiants en biologie de l'Université du Maine, présentée du 17 janvier au 13 mai au Musée vert Véron de Forbonnais. Renseignements au 02 43 47 39 94.

LEZ'ARTS DU SAOSNOIS

Pour découvrir un autre aspect du Saosnois, l'Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois propose d'aller à la rencontre d'artistes et artisans d'art de la région. Potiers, peintres ou sculpteurs sont rassemblés lors de l'exposition " **Lez'Arts en balade** ", du 16 au 22 avril à la Salle d'exposition de l'Espace Culturel de Mamers. Entrée libre.

Concerts

CHEFS D'ŒUVRE

L'Orchestre National des Pays de la Loire donne rendez-vous aux amoureux de la musique classique mardi 17 avril à 20h30 au Palais des congrès et de la Culture du Mans pour quatre chefs d'œuvre de Stravinski, Haydn, Beethoven et Paterson. Entrée 20 €. Renseignements et réservations au 02 43 43 59 65.



JAZZ A LA MJC

Dans le cadre d'Europa Jazz, **Daniel Mille Trio** se produira à la MJC Plaine du Ronceray, jeudi 19 avril à 15h et 21h. Spectacle Jeune public et adulte. Renseignements et réservation au 02 43 72 52 22.

SOIREE DOUBLE



A la salle Jean Carmet d'Allonnes, un double rendez-vous est proposé avec **L'Orchestre du Mouvement perpétuel et Nossfell**, vendredi 27 avril dès 21h. Renseignements et réservations : service culturel d'Allonnes au 02 43 83 42 25 ou culture@ville-allonnes.fr.



Création d'un bureau des sports

Le Conseil général soutient la pratique sportive dans le département sous tous ses aspects. Pour participer à la promotion d'une discipline et pour soutenir les sportifs de haut niveau, le Bureau des Sports est le nouvel interlocuteur des clubs et comités.

Ce nouveau service du Conseil général intervient dans l'attribution des aides pour la construction d'équipements sportifs, aux sportifs de haut niveau, aux clubs évoluant en national et aux associations.

Le Conseil général a par exemple financé 45% de la construction du dojo de Fresnay-sur-Sarthe soit une enveloppe de 139 477 €. Le club de judo local pourra donc évoluer dans une salle neuve qui sera également mise à disposition des collègues.

• Bureau des sports
32 place des Comtes du Maine
72000 Le Mans
Tél. : 02 43 54 79 79

Équitation

La Sarthe labellisée

Sur les 20 structures actuellement labellisées " Cheval Plus " en région de Pays de la Loire, 7 sont sarthoises. Un joli tir groupé qui confirme le dynamisme des professionnels de l'équitation de loisirs dans le département.

La Sarthe imprime le galop au label " Cheval Plus ". Loin devant la Mayenne, la Vendée, le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique, le département affiche son ambition d'offrir aux cavaliers, confirmés ou non, des structures adaptées à la pratique de leur activité favorite. " *Le label " Cheval Plus " c'est surtout un état d'esprit, une conception nouvelle de l'équitation de loisir qui privilégie en tout premier lieu la notion de plaisir* " rappelle Chantal Albagli, présidente du Comité Départemental du Tourisme, fortement impliqué dans la mise en œuvre de cette politique de labellisation des centres équestres de loisir. Un atout de poids que la Sarthe a décidé de prendre à son compte, en multipliant, depuis plusieurs années déjà, les initiatives et en prodiguant ses encouragements auprès des centres équestres de loisirs locaux. " *Ce label traduit leur volonté de garantir la qualité de leurs prestations et services. C'est l'assurance d'un accueil privilégié, d'un encadrement*

diplômé, d'une cavalerie saine, d'un équipement et d'un matériel performants et d'un environnement soigné et agréable " se félicite Chantal Albagli. Un nouvel élan qui devrait permettre à l'équitation de loisir de participer activement au développement touristique de la Sarthe, qui propose à ce jour plus de 1000 kilomètres de sentiers équestres.

• Les centres labellisés en Sarthe :

Equi-Loisirs à Allonnes
Cheval en Belinois à Moncé-en-Belin
Centre Equestre Les Fleuriers à La Ferté-Bernard
Centre Equestre du château à Dangeul
Haras des Bouleries à Yvré-l'Évêque
Club Hippique Le Mans-Change à Change
Centre Equestre La Blinière-Haras de Bercé à
Beaumont-Pied-de-Bœuf

• Pour tous renseignements :

www.tourisme.sarthe.com



Auto Sport Academy

Une vocation internationale

La Filière de la Fédération Française des Sports Automobiles fait peau neuve. Basé sur le Technoparc des 24 Heures, le centre de formation décline une nouvelle identité sous le nom de Auto Sport Academy.

Depuis sa création en 1993, de prestigieux pensionnaires sont passés par l'enseignement de la Filière : Sébastien Bourdais, Franck Montagny, Stéphane Sarrazin, Jonathan Cochet et bien d'autres talentueux pilotes tricolores. Les nouveaux venus rêvent tout naturellement de leur emboîter le pas. Si certains peuvent, en effet, nourrir l'espoir de suivre les traces du triple champion du monde de ChampCar, d'autres se verront proposer un choix imposant de carrières sportives en sport mécanique. Certes, le pilotage tient une place prioritaire dans l'enseignement de l'établissement, mais l'Auto Sport Academy, inaugurée le 5 février dernier, en présence de Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général et Jacques Régis, président de la F.F.S.A, forme également des mécaniciens en partenariat avec l'Education Nationale et des moniteurs de pilotage en vue de l'obtention du brevet indispensable pour exercer toutes

professions d'enseignement, d'animation ou d'encadrement automobile.

Un panel très complet qui conduit les responsables de l'Auto Sport Academy à vouloir étendre le recrutement vers l'étranger. Signe du renforcement à l'international de ses activités, l'établissement a mis en place une série de sélections dans de nombreux pays pour accueillir de nouveaux élèves. Une mutation déjà bien engagée puisque la moitié des pilotes de l'effectif actuel vient d'Europe, d'Amérique du Sud et du Moyen-Orient. Demain, c'est l'Asie qui fera l'objet d'une prospection.

Enfin, cette nouvelle étape du centre de formation automobile sarthois est rendue possible par l'apport du Conseil général, qui dans le cadre du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures, participe à hauteur de 25% à l'effort financier des collectivités locales, soucieuses de pérenniser cette structure de formation promise à un bel avenir planétaire.



Des coupons-sport pour les personnes handicapées

Les " coupons découverte sports et handicaps ", financés par la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, permettent aux personnes handicapées de participer à une séance découverte individuelle d'un sport, avec un enseignant diplômé ou ayant une expérience professionnelle. Elle pourra être prolongée, si l'enseignant le juge possible, d'une séance collective avec des pratiquants valides.

La maison départementale des personnes handicapées de la Sarthe assure la promotion de ce dispositif et plus généralement de la pratique sportive adaptée en Sarthe. Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Sarthe indemnise les clubs ayant accueilli des personnes handicapées munies d'un " coupon découverte sports et handicaps ".

**Maison Départementale des Personnes Handicapées
11 rue du Pied Sec
72000 Le Mans
Tél : 02 43 54 11 90
0 800 526 272 (N° vert)
Fax : 02 43 54 11 94**



Au sommet du Belvédère, La victoire de Roger Legeay

Le souvenir reste vivace dans sa mémoire. Une photo, placée sur son bureau lui rappelle régulièrement cette victoire décrochée au sommet du Belvédère au printemps 1980. " Nous étions sept ou huit coureurs échappés. Et j'ai remporté l'étape en costaud " se rappelle Roger Legeay, l'actuel directeur sportif du Crédit Agricole. Deux ans après un premier succès sur le Circuit Cycliste de la Sarthe, à Allonnes, ce second bouquet garde aujourd'hui encore une saveur toute particulière dans la mémoire de l'ancien coureur de l'équipe Peugeot " C'est vrai que cette victoire constitue un moment à part dans ma carrière professionnelle. Ce jour-là, je gagne l'étape au Belvédère et Greg Lemond prend le maillot de leader. Qui aurait pu imaginer que dix ans plus tard, l'américain allait remporter le Tour de France sous ma direction au sein de la formation Z " ?

Un moment fort que Roger Legeay se remémorera très certainement, le 12 avril prochain au sommet du Belvédère...

Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire

La manière forte

La 55^{ème} édition du Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire consacrera, à coup sûr, un puncheur. En effet, outre l'ascension de la côte Gazonfier à quatre reprises, lors du final dans les rues du Mans, la course fera étape, la veille, au sommet du Belvédère de Perseigne, le point culminant de la Sarthe.

Les organisateurs de l'épreuve sarthoise ont choisi la manière forte en prenant le soin de durcir la course, notamment lors des deux dernières étapes. L'arrivée au sommet du " Géant de Perseigne " lors de la troisième étape fait déjà saliver les passionnés de la p'tite reine. Sans être aussi exigeante qu'un col pyrénéen, la montée promet cependant de faire des dégâts au sein du peloton avec ses pourcentages sévères dans les derniers lacets du sommet le plus élevé du département. Les obstacles qui vont se dresser devant les coureurs promettent ainsi une course de toute beauté, d'autant plus que les meilleures équipes françaises du Pro Tour seront là : AG2R, Bouygues Telecom, Cofidis, Crédit Agricole et la Française des Jeux, auxquels s'ajouteront les formations " continentales " Agritubel, Bretagne-Armor Lux ou Auber 93. Les coureurs étrangers viendront également en force avec la présence assurée des Italiens de Liguigas et Lampre et surtout des Allemands de Gerolsteiner qui espèrent bien

renouveler l'exploit de Stefan Schumacher, vainqueur de l'édition 2006.

Piégeuse dans sa première partie de parcours, puis franchement musclée sur la fin, la 55^{ème} édition du Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire propose ainsi tous les ingrédients d'une course ouverte et indécise. Aux coureurs de passer à l'action !

Parcours

Mardi 10 avril : La Roche-sur-Yon -> Riaillé

Mercredi 11 avril : Riaillé -> Angers (matin) et Angers - Angers (CLM) 8,8 km

Jeudi 12 avril : Angers -> Le Belvédère (Mamers)

Vendredi 13 avril : Mamers -> Le Mans

Suivez les étapes de la course en direct sur www.circuitcycliste.sarthe.com



24 Heures du Mans moto

Une trentième rugissante

Tenante du titre, la Honda N°55 devra sortir le grand jeu, les 21 et 22 avril prochains, pour espérer renouveler son exploit. Car nombreux sont les concurrents à rêver d'inscrire leur nom au palmarès de la course...l'année de son trentième anniversaire !

En affichant trente ans au compteur, l'épreuve chère à l'Automobile Club de l'Ouest se porte comme un charme. Dans une ambiance incomparable, la course attire toujours autant de spectateurs sur le mythique circuit du Bugatti. Devenues, au fil des ans, la véritable "classique" du calendrier international dans la catégorie de l'endurance, les 24 Heures Moto, que soutient fidèlement le Conseil général, rassemblent régulièrement les plus grandes marques mondiales et les pilotes les plus chevronnés du circuit. Les noms qui figurent au palmarès le confirment avec éloquence. Du légendaire duo Chemarin-Léon en passant par Fanton, Moineau, Sarron et Bayle, la victoire sur le bitume sarthois a toujours révélé de grands champions. Cette trentième édition ne manquera donc pas d'attiser les convoitises. Tout

naturellement, Dominique Méliand, le régional de l'étape, voudra renouer avec le succès qui lui échappe depuis deux ans. Mais, pour y parvenir, le Sarthois et son team Suzuki devront redoubler d'efforts pour surprendre la vélocé Honda de l'équipage National Moto, vainqueur l'an passé, mais aussi les redoutables Yamaha et Kawasaki. Cette 30^{ème} édition, promise à un grand succès populaire, s'annonce décidément rugissante !

Pour tous renseignements

24 Heures du Mans moto
21 et 22 avril 2007

E-mail : ticket@lemans.org
Tél. : 0 892 697 224



Grand Prix de France Motocycliste

Sacré Champion du monde dans la catégorie reine en 2006, au terme d'une saison palpitante, Nicky Hayden sera l'incontestable vedette du Grand Prix de France Motocycliste, aux côtés de l'incontournable Valentino Rossi, le dimanche 20 mai sur le circuit Bugatti. Les deux stars du Moto GP devront cependant affronter une véritable meute avec à sa tête les meilleurs concurrents espagnols, japonais, américains et italiens, toujours très performants lors des grands événements.

Quoiqu'il en soit, le futur vainqueur devra non seulement dominer la concurrence mais aussi être capable de dompter l'exigeant tracé du Bugatti. Le spectacle devrait être à la hauteur de l'événement !

• Au programme :
11h15 : course 125cc
12h30 : course 250cc
14h : course MotoGP

• Renseignements et réservations :

Tél. : 04 73 91 85 75





Proximité, diversification et qualité sont les trois grands objectifs que se fixe le schéma départemental des enseignements artistiques. Ce nouveau dispositif repose notamment sur la labellisation d'établissements de la musique, de la danse et du théâtre. Il répond aussi à la volonté du Conseil général d'encourager et de promouvoir les vocations artistiques sur l'ensemble de la Sarthe. Ce label se traduira par la signature de conventions visant à garantir la qualité de l'enseignement proposé. Enfin, le Conseil général s'engage à apporter son concours financier au bon fonctionnement des établissements adhérents au SDEA.

Europa Jazz Festival

Place à la création !

Plus de 300 musiciens professionnels et 650 musiciens amateurs se succéderont sur scène pour assurer le tempo de l'Europa Jazz Festival, dont la 28^{ème} édition se déroulera du 14 avril au 13 mai sous le signe de la création.

Armand Meignan aime surprendre le public. C'est assurément l'une des clés du succès de la manifestation qu'il gère depuis le début de l'aventure. Si l'Europa Jazz Festival est devenu, au fil des ans, un monument au calendrier des grands rendez-vous musicaux sur le vieux continent, c'est non seulement en raison d'une programmation de grande qualité, mais aussi à l'obligation d'offrir toujours plus d'émotions et d'innovations pour séduire le public. Ce défi en 2007, Armand Meignan a décidé de le porter sur le terrain de la création. *“ En effet, nous avons programmé huit créations, c'est-à-dire l'écriture de*

partitions nouvelles, commandées à des musiciens français et européens ” confie le patron du festival. Un temps fort qui cependant ne doit pas faire oublier l'excellente programmation de cette 28^{ème} édition. Un cru 2007 qui permettra au public de vibrer au rythme des grands noms du jazz : Alexander Von Schlippenbach, Michiel Braam, Riccardo Del Fra, Louis Sclavis, Daniel Mille, le Vienna Art Orchestra, etc...

Le tempo est lancé. Cette 28^{ème} édition de l'Europa Jazz Festival, fidèlement soutenue par le Conseil général, ne demande qu'à s'enflammer.



Festival de l'Epau

Joseph Haydn s'invite

La 25^{ème} édition du Festival de l'Epau, qui compte parmi les plus grands événements musicaux de l'hexagone, se déroulera du 22 mai au 2 juin. Cette nouvelle édition consacrera le compositeur d'origine hongroise Joseph Haydn, dont les œuvres rythmeront les deux semaines de concerts.

Fort d'une légitime et solide réputation hexagonale, le Festival de l'Epau sera cette année caractérisé par une forte prégnance de l'œuvre de Joseph Haydn. Entre ses sonates pour piano, essentielles dans l'histoire du genre, ses quatuors à cordes et ses grandes créations symphoniques, le grand compositeur hongrois sera l'inspirateur de cette quinzaine musicale sarthoise. Généreux et imaginatif, au fil des ans, grâce au soutien du Conseil général et à la fidélité de son public, le Festival de l'Epau, organisé et géré par le Centre Culturel de la Sarthe, a su développer un véritable projet culturel qui se déploie aujourd'hui sur l'ensemble du département. En effet, si l'abbaye de l'Epau, qui bénéficie d'une acoustique exceptionnelle, demeure le point d'ancrage de la programmation, le festival s'ouvre aussi sur de nombreux nouveaux

lieux, au Mans ou dans des petites communes sarthoises. Un foisonnement culturel qui offrira ainsi l'occasion au public sarthois de vivre un printemps saisi par la grâce et le génie de l'un des maîtres incontestés de la musique classique, Joseph Haydn.

Pour tous renseignements :

Centre Culturel de la Sarthe
70 avenue du général de Gaulle
72000 Le Mans

Tél. : 02 43 27 40 60

www.centre-culturel-de-la-sarthe.com



Programmation de prestige

Ils seront très nombreux les musiciens présents sur le prochain Festival de l'Epau à s'inspirer des œuvres du célèbre compositeur Joseph Haydn. Que les admirateurs de Mozart, Beethoven, Debussy, Tchaikovsky et Mendelssohn se rassurent ! Une place de choix leur sera accordée dans la programmation aux côtés de l'incontournable... tête d'affiche de cette 25^{ème} édition du Festival de l'Epau, par ailleurs marquée du sceau de la qualité avec la présence sur scène de grands artistes tels que Andreas Staier, Ingrid Perruche, Emmanuel Stosser et d'ensembles comme le Quatuor Ysaye, le Wiener Klaviertrio, le Sinfonia Varsovia ou encore le Freiburger Barockorchester.



Lecture, les bibliothèques sarthoises se garnis- sent d'ouvrages

Chaque année, le Conseil général, en collaboration avec le Centre National du Livre, attribue un fonds d'ouvrages de référence aux bibliothèques ou point lecture nouvellement créés ou agrandis. Des romans, des documentaires, de la fiction, des bandes dessinées remplissent les étagères de ces nouveaux membres du réseau départemental de lecture publique. Cette année, 9 bibliothèques sont concernées. Elles ont reçu leur dotation, au total plus de 2000 livres, des mains de Chantal Albagli, présidente de la Commission de la Culture et du Tourisme et Fabienne Labrette-Ménager, conseillère générale.

Salon international

Mayet, haut-lieu de la photo

Durant dix jours, 300 clichés amateurs provenant du monde entier tiendront la vedette à Mayet lors du 6^{ème} salon international de la photographie, du 28 avril au 8 mai.

Le Ciné Photo Club Georges Méliès de Mayet s'efforce depuis 30 ans de faire découvrir la photographie aux visiteurs en ajoutant toujours plus de qualité à la compétition. Aujourd'hui, c'est un parterre de photographes du monde entier qui se retrouve en Sarthe. Le Salon que l'association organise pour la 6^{ème} année consécutive au niveau international trouve une nouvelle fois écho dans tout le département et au-delà de ses frontières. Parmi les 2000 photographies candidates, 300 ont été retenues par un jury agréé par la fédération internationale de

l'image. Ces dernières seront exposées à la salle des fêtes du 28 avril au 6 mai.



Coupe de Robotique

ARTEC de retour en Europe

Après deux années à l'étranger, la coupe d'Europe de robotique revient encore plus relevée à la Ferté-Bernard. Du 14 au 21 mai, tous les niveaux scolaires, dont les élèves des grandes écoles, feront preuve d'ingéniosité pour le festival ARTEC.

Pour la 14^{ème} édition du rendez-vous technologique et des sciences de la Ferté-Bernard : ARTEC, le programme des festivités sera une nouvelle fois bien rempli. Les élèves de primaire de la Sarthe, les collégiens de la région et les lycéens venus de toute la France mettront en compétition leurs robots, machines infernales, constructions en spaghettis pour les challenges de robotiques les trois premiers jours. La salle Athéna recevra à partir du jeudi la Coupe de France de robotique où près de 190 équipes venant des grandes écoles d'ingénieurs et universités s'affronteront sur le thème " Robots

tri party ". Les automates en lice devront trier les bons et les mauvais déchets le plus rapidement possible. Le dimanche, place à la Coupe d'Europe après deux ans d'absence, avec 69 robots de 30 nationalités différentes, un record ! Les batailles s'annoncent donc acharnées. Le festival ARTEC, c'est aussi le concert gratuit de Willy Denzey et Patrick Fiori, le mercredi soir et plein d'autres animations dans la ville tout au long de la semaine.

ARTEC, du 14 au 21 mai à La Ferté-Bernard, salle Athéna et dans les rues de la ville. Toutes les animations sont gratuites. www.festival-artec.com

Espace Faïence de Malicorne

L'art contemporain en ébullition

L'Espace Faïence de Malicorne ouvre grandes ses portes à l'art contemporain. En effet, la saison 2007 est marquée par la programmation de plusieurs expositions temporaires de très belle facture tandis qu'une galerie permanente va désormais offrir l'occasion à de nombreux artistes de créer l'événement.

La création est en ébullition. Aux côtés des prestigieuses pièces qui ont fait la réputation du style de Malicorne, l'Espace Faïence a décidé de porter un éclairage appuyé sur l'art contemporain. Cette nouvelle vague entend bien prendre durablement ses quartiers au cœur d'un site dont l'architecture s'est largement inspirée du langage de la modernité. Cette présence remarquée de l'art contemporain va se décliner sous la forme de nombreuses expositions temporaires programmées tout au long de l'année. " Nous venons d'inaugurer, avec Mathieu Robert, la première exposition d'une longue série qui s'achèvera avec la présence, à la fin de l'année, de Marilyn Vince, qui a accepté de venir nous dévoiler ses œuvres avant de partir à la conquête de New York " confie Gaëlle Caudal, conservateur de

l'Espace. Autre nouveauté programmée, celle de l'organisation de rencontres des artistes avec le public. Plus que jamais, l'empreinte contemporaine sera au cœur de l'événement culturel de l'Espace Faïence de Malicorne. Avec " Céladon " une grande exposition consacrée à la céramique. Vingt trois artistes seront présents, parmi lesquels Jean-François Fouilhoux, Jean Girel, Bernard Dejonghe. Enfin, pour ceux qui préfèrent le classicisme, le sculpteur René Gourdon sera aussi à l'affiche. " Ces événements soulignent ainsi notre volonté d'offrir au public une série de rendez-vous temporaires de grande qualité au public " souligne Chantal Albagli, présidente de la Communauté de Communes. C'est aussi la traduction de la montée en puissance d'un site culturel qui ne demande qu'à séduire...

Les grandes dates

• La grande galerie

Céladon

Exposition consacrée à la céramique
Du 28 avril au 9 septembre

René Gourdon

Sculpteur qui a travaillé dans les années 1920 chez Emile Tessier.
Du 20 septembre 2007 au 31 mars 2008

• Espace contemporain

Mathieu Robert

Jusqu'au 1er avril

Daphné Maroger et

Carole de Durfort

Du 4 avril au 3 juin

Gaëlle Le Guillou

Du 6 juin au 29 juillet

Yolaine de Mandiargues

Du 1er août au 9 septembre

Didier Hoft

Du 12 septembre au 18 novembre

Marilyn Vince

Du 21 novembre au 31 décembre

• Renseignements :

Tél. : 02 43 48 07 17

www.espacefaience.fr



Châteaux sarthois
de
Siméon
Garangeau
Architecte sous Louis XIV

du 16 mars au 15 juin 2007

Journée Garangeau

Le 21 avril, le service du patrimoine et des politiques territoriales et les Archives départementales proposent une journée de conférences avec l'intervention des spécialistes Claude Mignot et Damien Castel, pour l'architecture classique et Guillaume Lécueillier pour les fortifications de Garangeau.

L'exposition " Châteaux sarthois de Siméon Garangeau, architecte sous Louis XIV " aux Archives départementales de la Sarthe, rue Christian Pineau au Mans. Tél. : 02 43 54 74 74

Ouvert de 8h30 à 17h30 sans interruption du lundi au vendredi et certains samedis de 8h30 à 13h. Entrée libre.

Exposition

La patte de Siméon Garangeau sur les châteaux sarthois

Disciple de Vauban et architecte de Louis XIV, Siméon Garangeau (1647 – 1741) a marqué la Sarthe en laissant plusieurs bâtiments et châteaux sarthois portant son sceau. Une exposition lui est consacrée du 16 mars au 15 juin aux Archives départementales de la Sarthe.

Connu à Saint Malo pour avoir érigé les fortifications et une bonne partie de la ville, Siméon Garangeau l'est beaucoup moins en Sarthe. De nombreux historiens ignoraient l'existence de son œuvre en terre mancelle.

Pourtant quatre grands châteaux sarthois et bien d'autres bâtiments portent son style si épuré et cohérent. L'ingénieur aura influencé le Maine en y introduisant le modèle classique des grandes demeures.

Siméon Garangeau fut d'abord ingénieur du roi Louis XIV et contrôleur des bâtiments de Versailles et de Fontainebleau. C'est sa collaboration avec Vauban sur les fortifications qui amène le jeune architecte en terre malouine mais aussi à Dinan, Brest ou l'Île au Moine. A la cour du roi, il rencontre une riche famille de

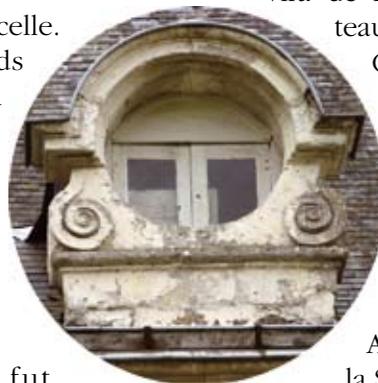
propriétaires sarthois qui l'engage pour construire le château de la Chevalerie au Grand-Lucé.

Son architecture sobre et pratique servira de modèle pour d'autres châteaux et demeures en Sarthe.

C'est ainsi que La Davière à Courcemont, La Chesnaie à Saint-Mars-de-Locquenay ou encore Laresses à Lombron emprunteront les mêmes styles et la même répartition de salles.

L'exposition proposée aux Archives départementales de la Sarthe du 16 mars au 15 juin

détaille chaque œuvre sarthoise de Siméon Garangeau, documents de l'époque à l'appui. Les visiteurs pourront également découvrir une fenêtre et un pan de mur reconstitués et bien d'autres reproductions attestant de l'influence de l'ingénieur du Roi en Sarthe.



Prieuré de Vivoin

Fanny Clamagirand enregistre son album

Nommée " Révélation Classique 2006 ", la talentueuse violoniste Fanny Clamagirand vient d'enregistrer son premier album dans le cadre du Prieuré de Vivoin. Accompagnée de deux techniciens, la musicienne, âgée de 22 ans, avoue avoir trouver dans ces lieux, les conditions idéales pour exprimer son talent. Diplômée de l'Art College of Music de Londres, Fanny Clamagirand a participé à de nombreuses master-classes, avec, notamment, Michel Auclair, Natalia Gutman, Zakha Vadim Repin et Jean-Claude Pennetier. Dotée d'une qualité rare de " façonner les lignes mélodiques dans une infinie limpidité " la jeune violoniste doit sa présence en terre sarthoise à l'association Nascor, née d'une convention liant l'ensemble Ysaye, qui se produit régulièrement au Festival de l'Epau, et

le Conseil général. L'objectif de ce partenariat culturel vise à aider de jeunes talents à enregistrer leurs premiers albums dans les meilleures conditions possibles, dans les locaux du Prieuré de Vivoin ou ceux de l'Abbaye de l'Epau. Une chance qu'a su saisir Fanny Clamagirand, promise à une prometteuse carrière...



Jeu-concours

GAGNEZ 2 PLACES POUR ASSISTER AU 24 HEURES DU MANS MOTO

Les samedi 21 et dimanche 22 avril sur le circuit Bugatti

Question n°1 :

Les 24 Heures Moto célèbrent cette année leurs :

20 ans

30 ans

25 ans

Question n°2 :

Qui a gagné les 24 Heures Moto 2006 ?

Honda N°55

Suzuki N°72

Yamaha N°94

Retournez-nous vos réponses avant le 11 avril 2007, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine N°98, Mission de l'information et de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.

Nom

Prénom

Adresse

.....

Le magazine du Conseil général

Alice Grand Prix de France

MOTUL

LE MANS

DUNLOP



Photos : PSP - Stan Perre - Lukasz Swiderak - Nikon D2X

**18 19 20
MAI
2007**

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

www.gpfrancemoto.com

PHA - 15 bis, Place Renoux - 63000 Clermont-Fd (F)

Tél. : 04 73 91 85 75

E-mail : michy-manager@nat.fr - Fax : 04 73 91 77 84

POINTS DE VENTE :

**FNAC, CARREFOUR, GÉANT, AUCHAN,
E.LECLERC, CORA, VIRGIN** (Réseaux Francebillet, Ticketnet)

GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
sauf Tribunes Privilage, Garage Vert et Carrefour

